

Le mot du Bâtonnier

"Le Barreau de Thionville est composé de 47 avocats en exercice et 9 avocats honoraires.

Professionnels du droit, ils sont habilités à assister, représenter et défendre les parties devant toutes les juridictions nationales et internationales et en toutes circonstances où sont en jeu l'honneur, la liberté et les intérêts des personnes.

Ils rédigent des actes et vous conseillent. Leur déontologie et leur indépendance font d'eux vos meilleurs partenaires dans un monde où la place du droit est croissante.

Pour votre sécurité, les avocats de Thionville se forment en permanence à toutes les évolutions législatives."

Le Bâtonnier